

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU

Mercredi 11 septembre 2024 à 20h30

Présents : Mmes COINEAU Françoise, BOYER Martine, BROCHON Sylvianne, RANOUILLE Nadine

Mrs FRANCOIS Philippe, KINTING Fabrice, GAYOUT Rémi, LEFEBVRE Jean-Claude, PIGEASSOU Philippe, LAVILONNIERE Alain

Absent : Mr JIMENEZ Alexandre

Mme COINEAU Françoise est désignée secrétaire de séance

Mr le maire propose aux membres du conseil municipal de rajouter deux points à l'ordre du jour :

- décision modificative « intérêt emprunt » à l'article 6611
- vente du gyro broyeur de la commune

Accord du conseil municipal pour rajouter ces deux points à l'ordre du jour.

1. Approbation du compte rendu de la séance du 28 juin 2024 :

Après lecture, le compte rendu de la séance du 28 juin 2024 est approuvé.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

2. Attribution du logement n°3 :

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal que Mr WAESSEM Johan, après préavis, a quitté le logement n°3 situé 141 place des halles, le 31 août 2024.

Il fait part de la demande de Mr BORN Y Julien de son souhait d'occuper ce logement à partir du 15 septembre 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide d'attribuer le logement communal, au 15 septembre 2024 à Mr Borny Julien et fixe le prix le loyer mensuel à 390 euros et un mois de caution.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

3. Décision modificative :

Après les précisions fournis par M le maire,

Considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024 sont insuffisants, le maire propose de modifier l'inscription comme suit :

Intitulés des comptes	Dépenses	
	comptes	Montants
Entretien matériel	61551	-1525 euros
intérêts	66111	+1525 euros

Le conseil municipal approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

4. Cession du Gyro Broyeur :

Mr le maire informe le conseil municipal que le gyro broyeur acheté en 2002 ne convient plus au service technique de la commune et que l'on n'en a plus l'usage depuis des années.

Il est donc proposé sa mise en vente au prix de 800 euros.

Mr le maire fait part de la demande de la société FIRBEIX FIOUL, représenté par Mr AMBERT Arnaud domicilié sur la commune de FIRBEIX d'acquérir ce matériel.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide de céder à la Société FIRBEIX FIOUL le gyro broyeur pour un montant de 800 euros.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Questions diverses :

- Mme DE BOOM Sophie domiciliée dans le hameau de Pauliac, nous dit par mail qu'il est dommage de ne pas organiser un marché de Noël cette année à Firbeix. Mr LEFEBVRE Jean Claude, président de la commission « culture et animation » est chargé de la rencontrer pour convenir d'un rendez-vous avec la commission pour écouter ses éventuelles propositions à ce sujet.

- Mme BOYER Martine demande pourquoi l'association USF n'a pas reçu le versement de la subvention communale pour la statue de footballeur. Mr le Maire lui répond qu'il est bien prévu cette subvention au budget et que le trésorier de l'association peut appeler la mairie pour convenir de la mise au paiement la subvention.

- Mme BOYER Martine demande où en est la remise en état du sentier de randonnée à Boursaneix, Mr KINTING lui répond qu'il n'a pas eu le temps de s'en occuper et qu'éventuellement la récupération de l'ancienne passerelle du Trou du Papetier pourrait servir à cet entretien.

- Mr PIGEASSOU, Mme BOYER et Mme BROCHON suggèrent que la commune achète la maison en face de la boulangerie appartenant à Mr FRUGIER, pour réaliser un local commercial, Mr PIGEASSOU dit l'avoir visitée. Mr le Maire dit qu'il avait visité ce bien lors de sa mise en vente l'an dernier, mais qu'il estimait qu'il était mal agencé et qu'il nécessitait de travaux de rénovation trop importants et que le prix de vente de la maison est trop élevé. Il est convenu fin octobre de solliciter la propriétaire pour une visite approfondie de ce bien.

-Mr PIGEASSOU demande ou en est l'affaire Beaubatit au sujet de l'avenir de la station-service.

-Mr PIGEASSOU évoque le manque de maîtrise de l'enherbement autour de la salle des fêtes sur cette fin d'été. Mr GAYOUT et Mr FRANCOIS répondent que le parcours de fauchage sera révisé l'an prochain aux vues du développement un peu trop important de certaines essences aux abords de la salle des fêtes.

- Mr PIGEASSOU demande qui sera présent pour représenter la mairie pour l'inauguration de la statue posée par l'association des anciens footballeurs le 5 octobre. Mr le maire précise qu'il avait indiqué depuis longtemps au président Mr MASSIAS qu'il ne serait pas présent à l'inauguration organisée par l'association union sportive de Firbeix, et il est convenu que Mr GAYOUT et Mr KINTING seront présents pour représenter la commune.

- Mr PIGEASSOU dit que malgré les travaux de voirie effectués cette année sur la route communautaire, certaines intersections sont en mauvaises état. Mr le maire précise que des petites reprises de travaux de voirie sont prévus à l'automne par l'entreprise en lien avec la communauté de communes.

-Mr le maire sollicite Mr KINTING et Mr PIGEASSOU afin qu'ils reprennent contact avec le syndicat départemental d'énergie de la Dordogne, pour avancer sur le projet de rénovation de l'éclairage public pour passer en éclairage led dans le bourg.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10

La secrétaire de séance : Mme COINEAU Françoise

